

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 533 - page 194

33 - Gironde

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de la Gironde.

REELLE MUSIQUE.

Objet : soutien de talents artistiques locaux, régionaux, nationaux, internationaux, par la mise à disposition de moyens et de structures nécessaires à leur notoriété. Leur promotion, par la production de supports musicaux et audiovisuels, par l'organisation ou la participation d'expositions concerts et spectacles, par animations diverses ou tout autres moyens décidé par l'association, dans le respect des lois et de l'ordre public. La défense en justice de ses intérêts personnels, ainsi que ceux de ses membres lorsque ces derniers, subissant un préjudice qui a un lien direct ou indirect avec les alinéas 1 et 2 du présent article, lui donne qualité pour agir.

Siège social : 59, rue Aimé Césaire, 33160 Saint-Médard-en-Jalles.

Date de la déclaration : 6 janvier 2014.